

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	15 ^{eme}
Nom de site	ANDRE CITROËN	Numéro	750294
Adresse du site	24, rue Balard	Hauteur	R+15 (44.90m)
Bailleur de l'immeuble	Social RIVP	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout 700 MHz + ajout 3 antennes en réservation antennaire		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	26/04/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	16/12/2019
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	16/02/2020

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	SFR prévoit de faire évoluer ses équipements afin d'apporter de nouveaux services (3G, 4G ou 4G+ par exemple) et permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à ses obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout de 3 antennes et le remplacement des 3 antennes existantes par 3 nouvelles antennes, avec ajout du 700 MHz, couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 60, 180° et 300°.		
Distance des ouvrants	2.20m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	Entre 5 et 10°
Estimation	60<1V/m 180<1V/m 300<2V/m	Vis-à-vis (25m)	néant
Divers			

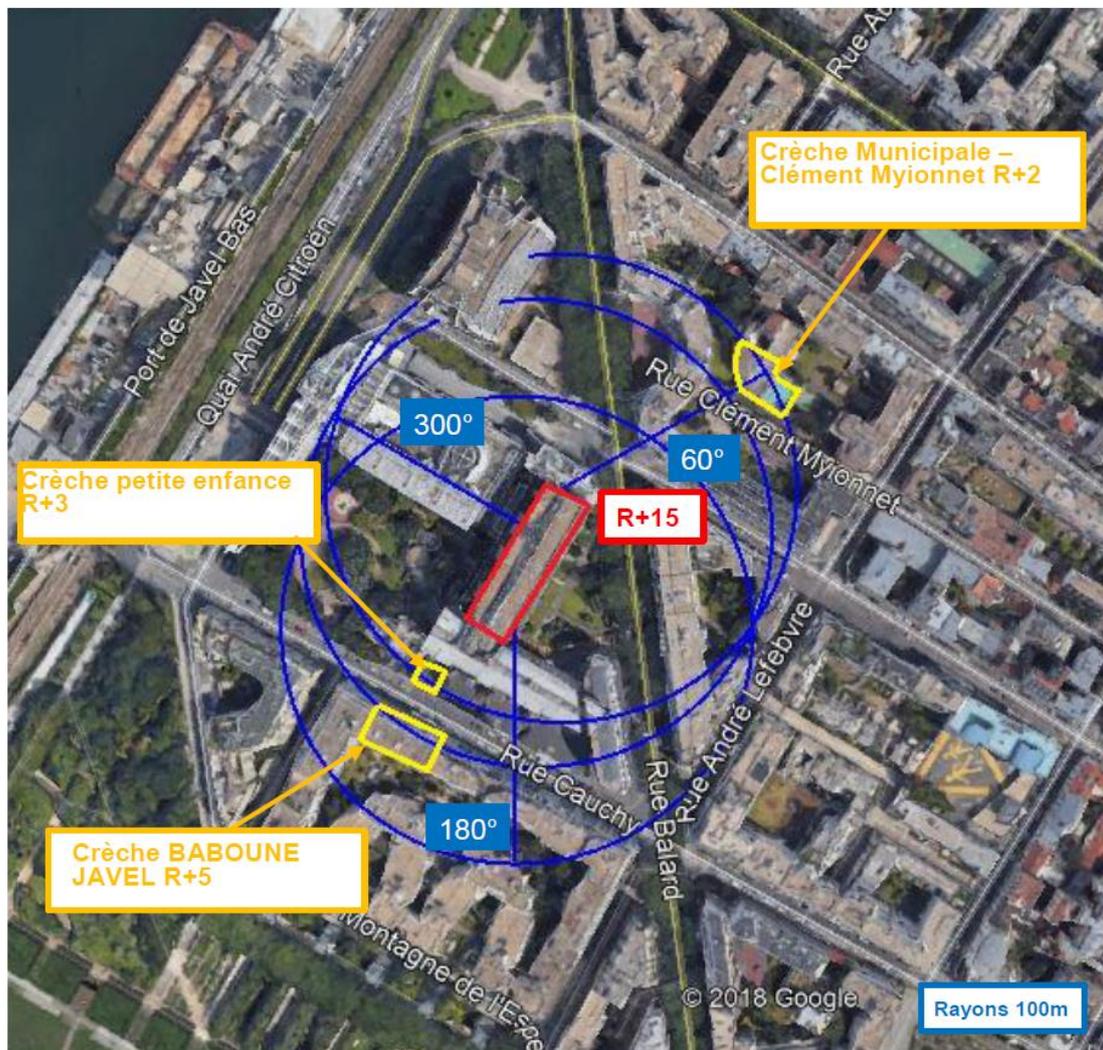
Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les 3 antennes existantes par 3 nouvelles antennes de dimensions équivalentes accueillant en plus le 700 MHz. Une antenne inactive par secteur sera ajoutée à la même HHA que les antennes existantes et avec les mêmes azimuts. Les antennes existantes et les nouvelles antennes inactives seront distantes d'environ 50 cm.
Zone technique	Des modules techniques de taille réduite seront placés sur la terrasse au niveau de la zone technique à proximité des antennes (pas d'impact visuel).
Hauteur antennes/sol	43.30m (60 et 180°) 49.40m (300°)

Date : Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :	
--	--

Avis AEU :	Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	---------------------------------------	---

**Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes**


Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche Municipale - Clément Myionne	5 RUE CLEMENT MYIONNET 75015 PARIS	9m	OUI	86m	0,7 V/m
Crèche petite enfance	13 RUE CAUCHY 75015 PARIS	15m	NON	35m	0,5 V/m
Crèche BABOUNE JAVEL	16 RUE CAUCHY 75015 PARIS	22m	NON	53m	0,4 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

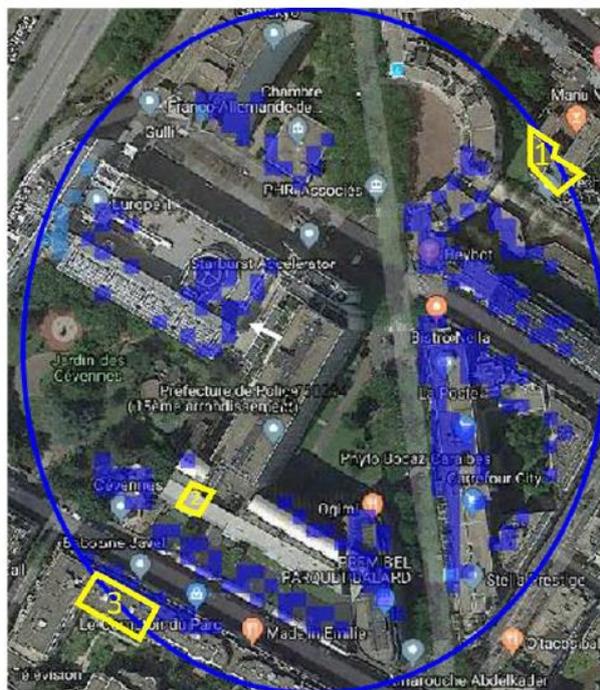


Simulation et conformité au seuil de la Charte

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

iii. Azimut 300°

Pour l'antenne orientée dans l'Azimut 300°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 32 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

c) Conclusion

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne :

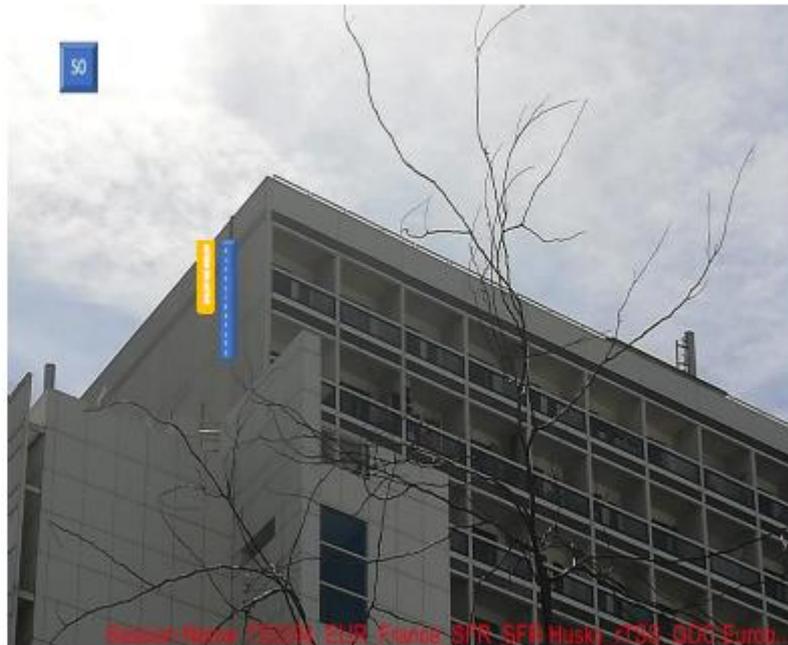
	Azimut 60°	Azimut 180°	Azimut 300°
Niveau maximal	Entre 0 V/m et 1 V/m	Entre 0 V/m et 1 V/m	Entre 1 V/m et 2 V/m
Hauteur	23 m	23 m	32 m

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

60°



180°



300°

